



Yole



Chaloupe



Traînière

ASSOCIATION ZAC DES MARINES

CONSEIL ADMINISTRATION

26 août 2015

[Site internet : associationzacdesmarines.unblog.fr](http://associationzacdesmarines.unblog.fr)

assoc.zac.marines@gmail.com

Conseil administration du 26 aout 2015 18h 30 siège social

Présents :

Huguette BOREL, Annie DUBREUIL-GAY, Maurice BASSAND, Daniel MASSON, Philippe MARCHAL,

Excusé : Hubert HOCQUAUX

Ordre du jour :

- validation du dernier conseil
- validation du PV assemblée générale 2015
- nomination du bureau suite élection de Hubert HOCQUAUX
- point financier au 26 Août 2015
- présentation du budget 2016
- questions diverses

1. Le procès verbal du dernier conseil (20 avril 2015) est sur le blog
 - a. Aucun commentaire
2. Procès verbal assemblée générale du 29 mai 2015
 - a. A noter la présence de Mr le Maire
 - b. Les résolutions ont toutes été acceptées à l'unanimité
 - c. Le poste d'administrateur dans la rue de la Chaloupe a été pourvu par une candidature spontanée de Hubert HOCQUAUX
 - d. Le bilan financier est validé avec un excédent de 258.75 €
 - e. Le conseil approuve le PV
3. Elections du bureau pour 2015/2016
 - a. Le conseil renouvelle les fonctions de l'actuel Bureau
 - i. Président : Daniel MASSON
 - ii. Vice Président : Maurice BASSAND
 - iii. Secrétaire : Huguette BOREL
 - iv. Trésorière : Annie DUBREUIL-GAY
 - b. Aucune modification à signaler à la Préfecture
4. Point financier au 26 Aout 2015
 - a. Vu la présence réduite des adhérents à AG 2015, ils n'ont pas renouvelé leurs adhésions 2015, seulement 38 à ce jour contre 61 en 2014 et 31 en 2013

- b. Par contre, notre fête des voisins fait des envieux, car nous avons 19 invités et 10 enfants
- c. PRODUITS AU 26 Août 2015 : **890 €**
 - i. Cotisations 2015 : 38 pour 190 €
 - ii. Don de 5 €
 - iii. Repas fête des voisins : **595 €**
 - 1. 25 adhérents pour 250 €
 - 2. 10 enfants pour 60 €
 - 3. 19 invités pour 285 €
 - iv. Subvention Mairie : 100 €
- d. DEPENSES AU 26 Août 2015 : **631.71 €**
 - i. Assurance responsabilité civile : 83.71 €
 - ii. Frais fête des voisins : 470.45 €
 - iii. Frais de fonctionnement : 18.40 €
 - iv. Frais conseil administration : 59.15 €
- e. Excédent de **258.29 €**
- f. Contrôle des actifs
 - i. Actif au 31-12-2014 : 261.25 €
 - ii. Recettes 2015 : 890 €
 - iii. Dépenses 2015 : 631.71 €
 - iv. Actif comptable au 26-08-2015 : $261.25 + 890 - 631.71 =$ **519.54 €**
 - v. Actif au 31-07-2015
 - 1. Caisse : 0.50 €
 - 2. CCP : 519.04 €
 - 3. Contrôle : **519.54 €** conforme au solde comptable
- g. Merci à la trésorière pour le travail accompli

5. BUDGET 2016

- a. Recettes
 - i. Adhésions à faire évoluer à 250 € soit 50 adhérents à 5 €
 - ii. Subvention : on demandera 100 € pour assurer la charge de l'assurance
 - iii. Pour ce qui concerne les participations à la fête des voisins, il convient de faire profiter au mieux de la trésorerie de l'association à ses adhérents, donc de différencier + l'écart entre l'adhérent et l'invité
 - iv. Discussion du conseil :
 - 1. Adhésion 2016 reste à 5 €
 - 2. Participation fête des voisins 2016
 - a. Adhérent : 5 €
 - b. Enfants à 4 €
 - c. Invités restent à 15 €

6. QUESTIONS DIVERSES :

- a. Date fête des voisins ou de l'association à définir pour une participation maximale
- b. Info sur la gestion de la tempête du dimanche 23 Août
 - i. Les rues du quartier étaient inondées,
 - ii. Les poubelles qui étaient dans la rue ont été renversées et nous avons

ramassés les contenus qui flottaient. **Un rappel de rentrer ses poubelles, c'est prévu dans le cahier des charges du lotissement, un arrêté municipal sanctionne cette infraction.**

- iii. Nous avons œuvrés pour aider à l'évacuation de l'eau par les canalisations
 - iv. Nous avons aidés à vider les garages et caves inondées en mettant en place différentes pompes
 - v. Merci à la solidarité des voisins
 - vi. La gendarmerie est passée et a noté l'efficacité des actions menées.
 - c. Nous sommes intervenus aussi
 - i. dans la gestion des problèmes électriques,
 - ii. dans la relation de voisinage avec le camping l'Eden,
 - iii. et nous attendons l'installation du nouveau lotissement pour établir un contact avec le conseil syndical, au même titre qu'avec l'hippocampe.
 - iv. Nous sommes intervenus auprès de service nettoyage de la ville pour la ruelle hippocampe/résidence Tivoli.
 - v. Ainsi qu'au respect du parking réservé aux habitants de la rue Chaloupe avec l'envahissement de véhicules professionnels
7. La séance est levée à 19 h 30, avec des grillades offertes par l'association
8. Le présent PV sera intégré dans le blog et fera l'objet d'une communication à tous les adhérents.

Certifié conforme

Le Président
Daniel MASSON

La Secrétaire
Huguette BOREL